



Newsletter n°44 – 15 janvier 2023

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités". N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



MOBILITES

- Fonds vert : les aides

Les aides du fonds vert (Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) sont désormais disponibles sur Aides-territoires.

Le fonds vert, piloté par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), est doté d'un montant de deux milliards d'euros et consolidé d'un soutien d'un milliard d'euros de prêts et de deux-cents millions d'euros en ingénierie de la Caisse des dépôts (Banque des territoires). Dans le domaine des mobilités, il concerne les aires de covoiturage et les zones de faible émission (ZFE).

Le lien pour accéder aux aides du fonds vert est sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/fonds-vert-les-aides-a1192.html>

- 24/01/2022 - Webinaire : présentation du Plan National covoiturage au quotidien

Découvrir le Plan national covoiturage du quotidien pour promouvoir le covoiturage courte distance

Aides-territoires participe au webinaire organisé par Covoiturage.beta.gouv.fr le **24 janvier à 14h30** pour vous présenter le Plan national covoiturage du quotidien.

Retrouver le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/24-01-2022-webinaire-presentacion-du-plan-national-a1194.html>

MOBILITES ACTIVES

- Ouverture du 2ème Baromètre national des villes et villages marchables

Comme pour la précédente édition (les 21 et 22 octobre 2022 à Dijon), ce baromètre a pour objectif d'évaluer la marchabilité des villes françaises à partir de l'avis des piétons autour de cinq indicateurs principaux. L'objectif est de mieux cerner les attentes des citoyens qui se déplacent ou souhaitent se déplacer à pied, quels que soient leur âge, motif et fréquence de déplacement, afin d'améliorer les politiques territoriales et nationales de développement de la marche. Il est ouvert jusqu'au **1er février 2023**.

Lire la suite et retrouver l'affiche et le lien pour participer sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ouverture-du-2eme-barometre-national-des-villes-et-a1187.html>

- Extension des aides nationales à l'achat d'un vélo

Dans le prolongement du Plan Vélo et Mobilités Actives annoncé par la Première ministre le 20 septembre 2022, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, annoncent la reconduction et le renforcement des aides à l'achat de vélos pour 2023.

Cette mesure de financement vise à encourager les changements de comportements vers la mobilité propre. En effet, le vélo est un mode de déplacement relativement peu onéreux, rapide, bénéfique pour la santé et l'environnement.

Lire la suite et voir l'infographie récapitulative des aides sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/extension-des-aides-nationales-a-l-achat-d-un-velo-a1188.html>

- Aide Tous à vélo

Le département de Saône & Loire (71) prévoit un soutien aux collectivités et associations en 2023 dans le cadre de son plan Tous à vélo. Les projets de services ou d'activités développant l'usage du vélo au quotidien seront financés à hauteur de 50% pour des initiatives comprises entre 1000 € et 10 000 €.

Retrouver le lien vers l'article et le flyer sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aide-tous-a-velo-a1199.html>

- Fréquentations vélo en France 2022 - Bulletin n°6 du 07/12/2022

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/frequentations-velo-en-france-2022-bulletin-no6-du-a1184.html>

- Fréquentations vélo en France 2022 - Bulletin n°7 du 04/01/2023

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/frequentations-velo-en-france-2022-bulletin-no7-du-a1185.html>

MOBILITES – ENERGIE

- Voitures et utilitaires GNV : quelles aides en France en 2023 ?

Comme en 2022, les voitures et utilitaires GNV restent éligibles à la prime à la conversion en 2023. Conditionnée à la mise à la casse d'un vieux véhicule essence ou diesel, cette prime à la casse est toutefois plus restreinte.

Lire la suite sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/voitures-et-utilitaires-gnv-queelles-aides-en-a1191.html>

- Baromètre points de recharge ouverts au public fin décembre 2022

Voitures électriques : l'objectif de 100.000 bornes de recharge n'a pas été atteint en 2022.

Au 31 décembre 2022, la France comptait 82 107 points de recharge ouverts au public, ce qui correspond à une évolution de + 53 % de leur nombre en un an.

Retrouver le baromètre sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-points-de-recharge-ouverts-au-public-fin-a1195.html>

- Baromètre des immatriculations des véhicules électriques et hybrides rechargeables du mois de décembre 2022

En décembre 2022, les véhicules électriques et hybrides rechargeables neufs se sont octroyés 22,2 % de parts de marché, avec 42 461 immatriculations.

Retrouver le baromètre sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-des-immatriculations-des-vehicules-a1196.html>

- Bonus écologique et prime à la conversion : les changements pour 2023

Le décret modifiant les évolutions des aides à l'acquisition pour 2023 a été publié le 31 décembre 2022 au Journal Officiel.

Retrouver le décret et le lien vers l'article sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bonus-ecologique-et-prime-a-la-conversion-les-a1197.html>

- 38,7 millions de voitures en circulation en France au 1er janvier 2022

Au 1er janvier 2022, 38,7 millions de voitures sont en circulation en France. Leur âge moyen est de 10,5 ans, en légère hausse par rapport à 2021. La part des voitures diesel thermique, à 55,2 %, diminue mais reste cependant majoritaire. Les motorisations électriques, hybrides rechargeables, bicarburation essence-GLP et hydrogène représentent au total 2,3 % du parc. Plus d'un tiers des voitures en circulation (34,5 %) ont un classement Crit'Air au moins égal à 3.

Retrouver l'infographie et le lien vers l'article sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/38-7-millions-de-voitures-en-circulation-en-france-a1198.html>

INFRASTRUCTURES ROUTIERES :

- Webinaire 5 « A l'Action » : Infrastructures de réseaux et risques climatiques : quelle gestion pour des territoires résilients ?

Jeudi 19 janvier 2023, de 10h à 12h : Ce webinaire, organisé par Alterre Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec l'ADEME, la DREAL et la Région BFC, s'adresse à tous les acteurs et gestionnaires opérationnels (organismes professionnels, collectivités locales, associations...) de la région.

Retrouver le programme et le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/19-01-2023-webinaire-5-a-l-action-infrastructures-a1189.html>

- Décentralisation d'une partie du réseau routier national initié par la loi "3DS"

Par décision ministérielle du 4 janvier 2023 prise en application de la loi du 21 février 2022 dite « 3DS », Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports, a arrêté la liste des routes et autoroutes qui feront l'objet soit d'un transfert à un département ou à une métropole, soit d'une mise à disposition à une région à titre expérimental. En Bourgogne-Franche-Comté s'opéreront vers la Haute-Saône, la Côte d'Or et la Métropole de Dijon.

Retrouver la cartographie du RRN transféré ou mis à disposition et la décision sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/decentralisation-d-une-partie-du-reseau-routier-a1190.html>

EVENEMENT TRANSPORTS - LOGISTIQUE

- 07 et 08/02/2023 - Forum de l'Agence de l'Innovation pour les Transports (AIT)

Participez au 1er forum national fédérateur de l'écosystème de l'innovation dans les transports le 7 et 8 février 2023 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

Retrouver le lien pour vous inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/07-et-08-02-2023-forum-de-l-agence-de-l-innovation-a1193.html>

- 07/02/2022 : "Engagements Volontaires pour l'Environnement" (EVE) transport et logistique

Le Mardi 7 février 2023

En présentiel : de 9h30 à 14h00

En virtuel : de 9h30 à 12h30

Événement gratuit, inscription obligatoire

Retrouver les liens vers le programme et pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/07-02-2022-engagements-volontaires-pour-l-a1200.html>